

## Separation cpncubinage avec des enfants

Par PRYANGA, le 29/03/2011 à 11:00

Bonjour,

le temps que mon concubin se reloge ai droits aux parents isolees etant donne que je ne veux pas de discorde devant les enfants et il va garder sa paie ppor se prendre un appartement merci

Par Marion2, le 29/03/2011 à 11:04

Merci de bien vouloir vous expliquer un peu plus clairement.